

REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES  
DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE  
ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :  
En exercice : 24  
Présents : 16  
Ayant pris part au vote  
(vote public) : 21  
o Pour : 21  
o Contre : 0  
o Abstention : 0  
o Blanc : 0  
o Nul : 0

Date de convocation :  
Le 10 décembre 2024  
  
Date d'affichage :  
Le 10 décembre 2024

DELIBERATION N° :  
DC/2024-12-16/22  
  
OBJET DE LA SEANCE :  
Centre de loisirs (Riotord) -  
Aménagement des  
extérieurs  
  
Demande de subventions

# HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre,  
A 20 h 00, le Conseil Communautaire  
s'est réuni en séance ordinaire et publique  
à Montfaucon (salle d'animation),  
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.  
(Secrétaire de séance : Lucien MOUNIER)

Présents : MM. DURIEUX Pierre, VALLAT Robert, GOUY Pascal, MOULIN Christophe, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, SANTY Jean-Pierre, BERTHOLON Michel, PEYRARD Nicolas, POINAS Jean-Michel et Mmes MARCON Catherine, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusé : Néant.

Absents : M. CELLE Hubert et Mmes DREVET Hélène et MASSARDIER Céline.

Pouvoirs : Mme JAMES M.-Laure donne pouvoir à M. SABY F.-Régis, M. GRANGE Jean-Paul donne pouvoir à Mme MARCON Catherine, Mme MEYNET Isabelle donne pouvoir à M. MOULIN Christophe, Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à M. DURIEUX Pierre, M. PEYRARD Guy donne pouvoir à Mme SOUTRENON Maryline.

\*\*\*\*\*

M. POINAS, Vice-Président, rappelle les délibérations du Conseil Communautaire n° DC/2019-12-02/03 et DC/2019-12-02/11 en date du 2 décembre 2019 approuvant le transfert de la compétence « jeunesse » à la Communauté de Communes.

Il rappelle également la délibération n° DC/2024-10-28/07 du 28 octobre 2024 approuvant une demande de subvention au titre de la DETR 2025 et explique qu'il convient de mettre à jour le plan de financement de cette opération suite à la réception de l'avant-projet définitif du projet.

Il rappelle que les travaux d'aménagement des extérieurs du centre de loisirs à Riotord sont envisagés afin d'améliorer la qualité du cadre de vie des enfants qui utilisent ce service.

M. POINAS présente alors au Conseil Communautaire les travaux prévus (installation de jeux, aménagements paysagers, espaces de rangement...) et le plan de financement prévisionnel actualisé du projet :

DEPENSES HT	RECETTES
Maitrise d'œuvre : 7 925.00 €	CAF 40% : 42 525.08 €
Travaux : 98 387.70 €	DETR 40% : 42 525.08 €
TOTAL : 106 312.70 €	Autofinancement 20% : 21 262.54 €
	TOTAL : 106 312.70 €

AR Prefecture  
043-244300307-20241216-DC2024121622-DE  
Reçu le 20/12/2024

M. POINAS propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce dossier.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le projet d'aménagement des extérieurs du centre de loisirs à Riotord afin d'améliorer la qualité du cadre de vie des enfants qui utilisent ce service,
- approuve le plan de financement prévisionnel actualisé correspondant présenté ci-dessus,
- sollicite M. le Préfet de la Haute-Loire pour une subvention la plus élevée possible au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2025 pour financer ce projet,
- sollicite M. le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Loire pour une subvention d'investissement la plus élevée possible pour financer ce projet,
- dit que les dépenses relatives à ce projet sont inscrites au budget primitif 2025,
- charge M. le Président de déposer les dossiers de demande de subvention correspondants,
- charge le Président et le Vice-Président délégué de prendre toutes décisions utiles pour la réalisation de ce projet.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET  
Président,

Lucien MOUNIER  
Secrétaire de séance,



*Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

*Affichage et publication effectués le*

**AR Prefecture**

043-244300307-20241216-DC2024121622-DE  
Reçu le 20/12/2024